



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	Date de publication	Nombre de conseillers
07/03/2025	07/03/2025	En exercice 9
		Présents 7
		Votants 7

L'an deux mille vingt-cinq et le 11 mars à 18h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame le Maire, Martine CESARI.

**Étaient présents :** Madame le Maire, Martine CESARI, et Mesdames et Messieurs Sandrine DURAN, Jean-Claude FARADIAN, Sophie JARDINOT, Jean-Marc LEGROS, Olivier LEMOINE, Xavier LUCIANI.

**Étaient excusés :** Véronique LE GUILLOUX et Fabienne QUIÉVREUX .

**Avaient donné pouvoir :** Véronique LE GUILLOUX à Olivier LEMOINE et Fabienne QUIÉVREUX à Jean-Claude FARADIAN.

**Étaient absents non-excusés :** -

Parmi les membres présents, Sophie JARDINOT est désignée secrétaire de séance.

### **03-2025-06 Participation au Fond de Solidarité Logement 2025**

Depuis le 1er janvier 2018, la Métropole exerce la gestion du fond de solidarité pour le logement en lieu et place du Département à l'intérieur de son périmètre soit 90 communes.

Ce dispositif apporte des aides financières aux ménages en difficultés.

La participation volontaire des communes membres de la Métropole Aix-Marseille-Provence est 0.15 € par habitants soit, pour notre commune comptant 375 habitants au dernier recensement, la somme de 56.25€.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :**

- **Approuve l'adhésion de la commune au Fonds de Solidarité Logement pour l'exercice 2023**
- **Autorise le versement de la contribution correspondante, soit la somme de 56.25€.**



Madame le Maire,

Martine CESARI.

Le Secrétaire de séance,

Sophie JARDINOT.

Madame le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération compte-tenu :

- de sa transmission en Sous-Préfecture le 18/03/2025
- et de sa publication le 20/03/2025



Madame le Maire,

Martine CESARI.